

Conférence ADANam

suivie d'un cocktail offert par l'Association des Anciens

Le 5 octobre 2016 de 18h30 à 20h30

Faculté de droit, Rempart de la Vierge 5 à 5000 Namur

LA PSYCHOLOGIE DU COMBATTANT ET LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE



Robert REMACLE,

Colonel d'aviation, Breveté d'Etat-Major HR, Conseiller en droit des conflits armés

Pauline WARNOTTE,

Juriste, Lieutenant, Direction Générale de l'Appui juridique et de la Médiation du Ministère de la Défense, Division des Avis juridiques, Section du Droit International & Humanitaire

Après une introduction au phénomène de la guerre et à sa nature, la doctrine de « brutalisation » et ses limites seront présentées. S'agissant des combattants, la théorie des « hommes ordinaires » sera rappelée de même que les expériences de Milgram. La question de l'obéissance et de la désobéissance aux ordres dans le cadre de la discipline militaire revêt à cet égard une importance cruciale.

Nous découvrirons ensuite les facteurs pouvant influencer le comportement du combattant face au respect du droit international humanitaire. Cette analyse portera successivement sur les facteurs liés au combattant agissant, tantôt seul, tantôt au sein de son unité, puis sur ceux relatifs à l'ennemi.

RENSEIGNEMENTS

Université de Namur • Faculté de droit
Clelia MANES - Secrétaire de l'ADANam

Rempart de la Vierge 5 • 5000 Namur

Tél. : +32 (0)81 72 47 69 • Fax : +32 (0)81 72 52 02

DROITS D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription en ligne :

<https://www.unamur.be/droit/adanam/formulaires/inscription-conference-05-10-2016>

Participation : 10 € à payer sur place

Participation gratuite pour les étudiants et les membres du personnel de l'UNamur

Agréation OBFG: 1 point de formation juridique + 1 point de formation non juridique